NOUS VOUS SOUHAITONS DE BONS MOMENTS A LA CANTINE TOUT AU LONG DE CETTE ANNÉE.

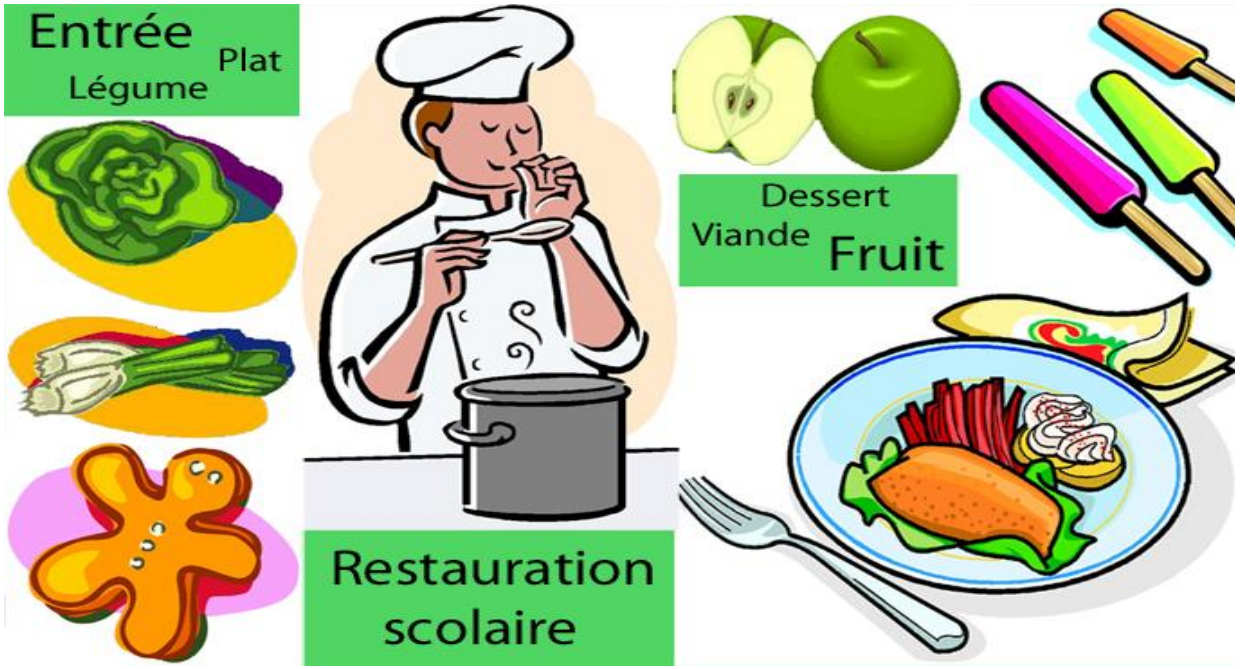

(à découper et à remettre impérativement au personnel d'encadrement du restaurant scolaire)
Mme et M ……..……
Parents des enfants ……
Certifient avoir pris connaissance du règlement du restaurant scolaire.

Signature des parents : *Signature des enfants :*

Mairie de Peaugres
36 Place de l'Eglise
07340 PEAUGRES
04.75.34.80.74
mairie@peaugres.fr
www.peaugres.fr Mairie dePeaugres

Restaurant scolaire 2023/2024

Service proposé par la commune de Peaugres

Tarif 2023 : 5,00 euros

Peaugres

Conditions d'admission

- ✓ La cantine est ouverte aux enfants à partir de 3 ans révolus ou si les 3 ans interviennent entre le 1er septembre et le 31 décembre de l'année civile concernée par la rentrée scolaire
- ✓ Chaque famille doit souscrire une assurance responsabilité civile.
- ✓ Aucun repas PAI *tenant compte des allergènes , ni repas confessionnels ne seront proposés
- ✓ Le personnel n'assume pas la responsabilité de prise de médicaments (sauf en cas de PAI)
- ✓ Le remboursement des détériorations volontaires du matériel sera pris en charge par les parents.
- ✓ L'inscription se fait via le portail famille sur le site www.peaugres.fr avant le mercredi minuit pour la semaine suivante.
- ✓ Aucune annulation ou réajustement n'est possible *
- ✓ Le règlement des factures doit parvenir à la mairie ou à l'OGEC selon l'école.

*Plan d'Accompagnement Individualisé
*se référer au règlement

Ce temps de repas est un temps de convivialité et de responsabilité.

AVANT DE PARTIR DE L'ECOLE

Je prends soin d'aller aux toilettes et de me laver les mains.

DE L'ECOLE AU RESTAURANT SCOLAIRE

Pour la sécurité et le bien être de tous :

- ✓ J'obéis aux accompagnants : je reste calme.
- ✓ Je suis poli avec le personnel et les autres enfants
- ✓ Je respecte les règles de prudence sur le trajet : pas de bousculade

.

DANS LA SALLE DE RESTAURANT

Je laisse les plus petits s'installer et je les aide si besoin.
Je m'installe dans le calme en suivant les directives du personnel

Pendant tout le repas :

- ✓ Je respecte le matériel et le lieu,
- ✓ Je respecte le calme,
- ✓ Je ne me déplace pas sans y avoir été autorisé,
- ✓ Je suis poli avec le personnel, adultes et enfants,
- ✓ Je ne gaspille pas la nourriture,
- ✓ J'apprends à goûter de tout.

A la fin du repas, j'attends les consignes du personnel pour sortir de table.

NON-RESPECT DE CE REGLEMENT

En cas de comportement inadapté et répétitif, l'enfant est prévenu oralement avec situation enregistrée sur un carnet tenu par la responsable de la cantine

Sans amélioration rapide, les parents seront convoqués en mairie où une sanction sera prise pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la cantine

Je ne dois pas :

- ✓ Courir dans le restaurant scolaire
- ✓ Me déplacer sans y avoir été autorisé
- ✓ Bousculer mes camarades
- ✓ Crier d'une table à une autre
- ✓ Gaspiller la nourriture
- ✓ Manquer de respect envers un adulte ou envers un camarade (gestes et paroles)
- ✓ Dégrader le matériel
- ✓ Désobéir aux remarques faites par un adulte